

Décision du Conseil de Surveillance concernant les éléments de rémunération du Directoire

Le 19 mars 2019, le Conseil de Surveillance (CS), sur recommandation du Comité des Rémunérations (CR), a approuvé les éléments de rémunération des membres du Directoire dus ou attribués en 2019.

La politique de rémunération et l'ensemble de ses composantes ont été approuvés par l'Assemblée Générale (AG) du 17 mai 2018. Elle reste globalement inchangée pour 2019 :

	Rémunération 2019 du Directoire				
	Rémunération Fixe (RF)	Rémunération variable court terme (RVA) pour 2018 ¹	Régime de Contribution Supplémentaire	Rémunération variable long terme (RLT) ²	Avantages en nature (estimation)
M. Christophe Cuvillier – Président du Directoire	1 250 000 €	1 979 388 €	412 939 €	Attribution de : • 42 500 SO • 9 774 AP Pour une valeur IFRS de : 874 997 €	Environ 25 000 € ³
M. Jaap Tonckens – Directeur Général Finance Groupe	800 000 €	901 662 €	215 166 €	Attribution de : • 27 200 SO • 6 255 AP Pour une valeur IFRS de : 559 971 €	Environ 30 000 € ⁴
¹ Paiement soumis à l'approbation préalable de l'AG 2019 ² IFRS 2 valeur économique des Stock-Options de Performance (SO) et des Actions de Performance (AP) ³ Véhicule de fonction et assurance chômage type GSC. ⁴ Véhicule de fonction, couverture de frais de santé « expatrié », indemnité liée à ses missions internationales.					

RF

La RF reste inchangée telle qu'approuvée par l'AG du 17 mai 2018.

RVA

La structure de la RVA reste globalement inchangée telle qu'approuvée par l'AG du 17 mai 2018.

RLT

La structure et les conditions de performance de la RLT restent globalement inchangées telles qu'approuvées par l'AG du 17 mai 2018, avec les ajustements suivants :

- Pour plus de simplicité, une meilleure compréhension et un traitement égal à travers les différents pays, la période d'acquisition a été harmonisée à 3 ans (soumis à l'approbation de l'AG 2019 – résolutions 20 et 21).
- La RSE a été ajoutée aux conditions de performance existantes conformément aux nouvelles recommandations du Code Afep-Medef.

Le CS a également approuvé la RVA prorata temporis pour MM. Olivier Bossard, Fabrice Mouchel, Jean-Marie Tritant et Mme Astrid Panosyan au titre de leur mandat de membre du Directoire du 1^{er} janvier au 6 juin 2018.

Membres du Directoire avant l'Acquisition de Westfield	Rémunération 2019 du Directoire				
	Rémunération fixe (RF)	Rémunération variable court terme (RVA) pour 2018 ¹	Régime de Contribution Supplémentaire	Rémunération variable long terme (RLT)	Avantages en nature (estimation)
M. Olivier Bossard – Directeur Général Développement	n/a	195 162 €	n/a	n/a	n/a
M. Fabrice Mouchel – Directeur Général Adjoint Finance	n/a	169 227 €	n/a	n/a	n/a
Mme Astrid Panosyan – Directrice Générale Fonctions Centrales	n/a	164 919 €	n/a	n/a	n/a
M. Jean-Marie Tritant – Directeur Général Opérations	n/a	246 133 €	n/a	n/a	n/a
¹ Paiement soumis à l'approbation préalable de l'AG 2019					

Pour plus de détails sur la politique de rémunération des membres du Directoire pour 2019 et chaque composante de leur rémunération y compris la RVA 2018, se reporter aux sections 3.2.1 et 3.2.3 du Document de référence 2018.